

Nouvelles de St-Bernard

Les Candidats Politiques.

Voici la liste des candidats dans la paroisse St. Bernard: Représentants: William F. Roy, Wallace A. Nunez, Assesseur, A. C. Gonzales, Adam E. Estopinal; jurés de police, 1er arrondissement, A. P. Ducros, A. Sidney Nunez; 3me arrondissement, Victor Mordes, William D. St. Alexandre; 5me, Jules Nunez, Casimir Acosta; 6me, Leonce Hernandez, Joseph Mélerie; 7me, James Pucell, Gabriel Malero.

Juges de Paix, 1er arrondissement, F. J. Nunez, L. Fred Andry; 3me, Omer Perez, Eugene Pereira; 4me, Manuel Messa, Joassin Rodriguez; 7me, Anthony Nunez, Henri Couture.

Constables—1er arrondissement, T. J. Serpas, Henry Boos, 3me, Alcide Serpas, S. L. Estopinal.

Pas d'opposition et déclaré les candidats choisis par le Parti Démocratique: Sheriffs, Albert Estopinal, Jr.; greffier de la cour, James D. St. Alexandre; coroner, Dr. L. A. Ducros; jurés de police, 2me arrondissement, Gustave Jacques; 4me, R. L. Estopinal; juges de paix, 2me arrondissement, Octave Perez; 5 me, Aler Nunez; constables, 2me, arrondissement, Bernardin Serpas, 4me, Alcide Hernandez.

Comité Exécutif de la Paroisse, 1er arrondissement, J. C. Bourq, Mall Reuter; 2me, Gustave Jacques; 3me, William Nunez, James D. St. Alexandre; 4me, A. C. Gonzales, Albert Estopinal, Jr.; 5me Casimir Acosta, Alex Nunez; 6me, José Delamaré, Leonce Hernandez; 7me, James Puig, Albert Stander.

Membres en général, Albert Estopinal, Adam E. Estopinal, N. H. Nunez, Alcide Gattierrez, Louis Vinsanau.

Entrement de Mme Brady.

Les funérailles de Mme Ignatius Brady, victime de l'ouragan à Lachine, ont eu lieu mardi, au cimetière de St. Bernard. Le corps de la vieille dame avait été trouvé dans les débris près de sa résidence.

Le Constable T. J. Serpas a tué un énorme serpent à sonnettes qui sommeillait sur la route à Poydras. Le reptile était long de trois pieds neuf pouces, avait sept sonnettes et quand on ouvrit la tête on trouva un rat musqué de neuf pouces de long intact dans son corps.

THEATRES

ORPHEUM.

Le programme de l'Orpheum pour la semaine est composé presque entièrement de représentations et de spectacles amusants. On applaudit McIntye et Heath, les vétérans ménestrels à la face noire, qui présenteront une comédie "Waiting at the Church," et les "Georgia Minstrels". Au programme, se trouve la célèbre danseuse des Indes Orientales, la sylphide Roshanara. Puis, Hymack le comédien caméléon assisté de Miles Ethel McPherson, Francis Nordstrom, M. Wm. Pinkham et autres.

Les chanteurs et pianistes, Gus Van et Joe Schenck, l'étonnante artiste Mile Julia Curtis, "la jeune fille aux voix multiples," et Burk et Walsh, comédiens sont très goûtés du public.

Le cinéma de l'Orpheum, et l'orchestre de concert sous la direction du Prof. E. E. Tosso, complètent le programme attrayant de la semaine.

TULANE.

Une comédie séduisante et pleine de verve et d'entrain, "Daddy Long Legs," de Jean Webster, sera représentée pendant toute la semaine. Les soirées sont comme de coutume à 8 h. 15m., et les matinées à 2 heures.

Avec des mouvements erratiques, elle rampa plus près. D'une voix suppliante, elle reprit: —Pardonn, Madame, pardonn!

—Mais la jeune femme ne bougeait pas, aucun souffle ne sortait de sa bouche entr'ouverte.

Alors la Rougeauté, la croyant morte, se redressa. D'un geste elle sembla écarter une vision importune, et, en mots en treccoupés, elle fit toute sa confession.

Elle raconta ses plans de vengeance, sa haine implacable, sa complicité avec Bertin. Elle dit tout et ne s'arrêta que pour répéter: —Pardonn, pardonn!

Catherine, soulagée par son aveu, pleura à chaudes larmes sans s'apercevoir du regard douloureux qui tombait sur elle, sans entendre le soupir qui s'exhalait des lèvres de Gisèle.

La jeune femme, en effet, avait tout compris, mais sa faiblesse était si grande qu'elle venait de perdre connaissance à nouveau.

La Rougeauté resta à terre, ne se doutant pas de ce qui venait d'arriver; elle se lamentait et gémissait tout bas.

Son imagination exaltée l'entraînait à nouveau; elle n'était plus dans le caveau humide, à côté du corps de sa malheureuse maîtresse; elle se croyait au chevet de son Jean; c'est à lui qu'elle parlait, c'est lui qu'elle allait soigner.

La voix éteinte, elle soupira: —Je ne le savais pas. Puis, fermant les yeux, elle ajouta: —Dis-moi ce que je dois faire, je

mercredi et samedi. La pièce a eu une très grande vogue au théâtre de la Gaîté, de New York, et a rempli toute une saison au théâtre Powers de Chicago.

CRESCENT.

La comédie musicale "September Morn'" tiendra les planches pendant toute la semaine. Cette pièce a eu un succès retentissant dans les grandes villes de l'Est et de l'Ouest. Il y a de tout pour charmer, — musique entraînante, costumes superbes, mise-en-scène et décors splendides et des artistes entièrement au fait de leurs rôles.

LEUR CYNISME

(Communiqué.)

Le correspondant de la "Liberté" à Bruxelles signale la mise en vente dans la capitale belge d'un ouvrage du major von Strantz, intitulé "La Conquête de la Belgique," qui fournit quelques indications sur la façon dont les hordes teutones ont mis à feu et à sang la Belgique. Les Allemands, comme on le verra par les lignes suivantes, racontent leurs crimes avec un cynisme effroyable. L'auteur écrit notamment:

"C'est avec le diabolique sourire d'une joie haineuse et méprisante que les Belges virent les Allemands pénétrer sur leur territoire. Plus il en venait, plus ils se réjouissaient, car aucun de devait retourner; tous mouraient étendus, morts ou blessés, ser les champs de bataille. L'armée belge était faible, mais le peuple aidait l'armée. Il n'y avait pas un bourgeois qui n'aurait un fusil dans une armoire. Même des filles et des femmes maniaient le revolver et le pistolet, sans oublier le couteau tranchant. Tous les allemands devaient mourir; tous devaient être effacés de la surface de la terre. "Nous avons notre armée disaient les Belges, et si vraiment elle doit échouer malgré l'aide des bourgeois, il nous restera nos fortifications contre lesquelles les Allemands se casseront la tête. Les allemands ne posséderont pas de la Belgique la largeur d'un pied!" Et de nouveau, la joie haineuse brillait dans leurs yeux...

Et voilà que vous venez, petit peuple présomptueux, afin de nous arrêter, vous à qui nous avions promis paix et protection si vous n'apportiez pas d'obstacles à notre grande oeuvre. Et voilà que vous faites cause commune avec nos ennemis! C'est comme si vous attaquiez un prêtre qui porte le Saint des saints. Nous sommes sacrés par la grandeur de notre destinée. Nous sommes, chacun individuellement, porteurs du Saint des saints, gardiens et protecteurs de la patrie, de vos femmes, de vos foyers. Le livre se termine par cette déclaration significative:

"Ici les Belges s'étonnent que nous marchions sans pitié contre la population civile, même lorsqu'elle n'offre que des soupçons de culpabilité!" Et voilà les assassins qui avaient la prétention de gouverner le monde entier!

LES ECUMEURS DU LAC.

Pillages commis par des bandes de pirates.

Des personnes qui arrivent de Chef-Mentour et du lac Catherine, rapportent les nouvelles de pillages commis par une bande de voleurs. Ces voleurs ne reculent devant rien, ils scient même au besoin, les canots-automobiles et autres embarcations, afin de s'armer de machines. Depuis le récent ouragan, il y a une grande quantité de bateaux de plaisir qui ont été jetés le long des côtes du lac Catherine

l'ohérait; parle-moi, Jean, je l'écoute. Mais son cœur se soulevant au souvenir était pris d'un si grand désespoir qu'une révolte intérieure l'abaissait et la laissait sans force.

Trop émue pour parler, elle ne quittait plus des yeux le visage décoloré de sa pauvre petite maîtresse; elle restait attachée à elle par toute la puissance de son âme.

Elle guettait son réveil à la vie, attendant avec une obstination d'enfant un mouvement, un seul, lui prouvant qu'elle vivait encore.

Catherine essaya ses yeux, et se levant, regarda autour d'elle pour chercher un endroit où elle pût déposer la pauvre victime.

—Rien! Rien! murmura-t-elle, et cependant je veux qu'elle vive!

Elle n'avait pas fini de prononcer cette exclamation de douleur, lorsqu'un immense ballot de chiffons roula devant elle.

Etonnée, la jeune fille resta immobile, se demandant ce qui arrivait.

Mais l'heure était trop grave et la situation de Gisèle trop inquiétante pour se permettre de longues réflexions.

La Rougeauté allait se baisser pour prendre le paquet lorsqu'un bruit de voix parvint à ses oreilles.

On appelle, oh!.. fit-elle. C'était une sorte de mugissement qu'elle entendait; mais bientôt, par deux fois, le nom de Gisèle fut prononcé et se répéta distinctement sous l'épaisse voûte.

Elle frissonna; elle avait reconnu la voix de Bertin.

et autres endroits, et qui ont été totalement démolis par ces voleurs téméraires.

ATHENEE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1009 de la Banque Hibernia, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.

BULLETIN FINANCIER

Coton.

Table with 2 columns: Location and Midling. Rows include Nouvelle-Orléans, Galveston, Mobile, Savannah, Charleston, Montgomery, Little Rock, Memphis, Augusta, St. Louis, Houston.

Ventes.

Table with 2 columns: Location and Midling. Rows include A la Bourse des Valeurs, Entre 10 a. m. et 1:45 p. m., \$1,000 Birmingham Ry. 4 1/2%, \$1,000 Edingon 5%, \$1,000 Birmingham Ry. 4 1/2%.

Table with 2 columns: Bond Name and Price. Rows include American Cities Co. 6%, Memphis St. Ry. Co. 5 1/2%, N. O. and Carrollton R. R. 5 1/2%, N. O. City R. R. Gen. Mtg. 6 1/2%, N. O. Ry. and L. Co. 4 1/2%, Texas P. and L. Co. 1st Mtg. 6%, State and City 4%, City 4%, Premium Bonds 8 1/2%, Public Improvement, 1900 8 1/2%, Public Improvement, new 8 1/2%.

Bons Divers.

Table with 2 columns: Bond Name and Price. Rows include Street Railroads, American Cities 5-6%, N. O. Ry. and L. Co. 4 1/2%, Memphis St. Ry. Co. 5 1/2%, N. O. and Carrollton R. R. 5 1/2%, N. O. City R. R. Gen. Mtg. 6 1/2%, N. O. Ry. and L. Co. 4 1/2%, Texas P. and L. Co. 1st Mtg. 6%, State and City 4%, City 4%, Premium Bonds 8 1/2%, Public Improvement, 1900 8 1/2%, Public Improvement, new 8 1/2%.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. R. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 RUE NORD REMPARTS. PHONE HEMLOCK 408.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON desire acheter, un secrétaire ancien en action, avec ornements en cuivre. S'adresser 520 rue Conti, au directeur.

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'immense lot de terres de la paroisse de St. Charles, au prix de 100 francs par hectare. Vous pouvez gagner dix cents par chaque hectare vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de terres et de vêtements pour les femmes et les enfants de la paroisse. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrivez au Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York.

PERSONNEL.

M. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abéille, 330 rue Conti. Téléphone Main 3487.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL. Départ NEW YORK pour BORDEAUX ROUEN et LA TOULOUSE le 6 novembre, 3 p. m. LE NOUVEAU STEAMER A QUADRIPOLE HÉLICES S. S. LAFAYETTE Premier départ de N. Y. le 13 nov. Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL, 222 rue Commerce, Nouvelle-Orléans.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS



(Exclusif l'Étoile Comme Garantie) PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille, N. Y. P.

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS (Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa! "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-saloon pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:45 p. m. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphones Main 6008.

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A la 32me Rue et la 7me Avenue Un lit de Broadway.

Eclairé à l'Électricité. Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A la Carte" Bureau des Billets. 241 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONE MAIN 3208.

Une vraie Villégiature Préparée PAR LES FRISCO LINES AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Océan, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Christian Meyer. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,248 — Division 8 — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Meyer, esclaveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. DANZIGHER, Avocat. Oct 27 31 - Nov 3

Succession de Walter Salann Sr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,555 — Division 8 — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter Salann Sr., décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des prétentions d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat. Oct 27 - Nov 4

Succession de Walter Salann Sr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,555 — Division 8 — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter Salann Sr., décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des prétentions d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat. Oct 27 - Nov 4

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de types de valeur et autres bibelots, anglais, équipement multigraph, etc. Robert N. Miller vs. George L. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,777 — En vertu d'un ordre de vente daté de 15 octobre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux et après décrets, le MERCREDI 27 octobre 1915, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Sur les lieux au coin des rues Clara et Clou. Un complet multigraph, avec les types hispano-anglais, et l'équipement d'autres un inventaire détaillé, et la basse dans mon bureau. Saisie dans le procès ci-dessus des conditions — Comptant sur les lieux.

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. SOLAMON WOLFE. Avocat pour le demandeur. Oct 16 31 27

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 717 rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon.

Conservative Homestead Association vs. Mrs. Elizabeth C. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,433 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensembles avec toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Etat No. 61, borné par les rues Toulouse, Bourbon, Bourbon et St-Pierre, destinée comme terrain de terre se trouvant à une distance de cent six pieds et six centièmes de la rue Royale, et mesurant vingt pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de soixante quatre autres lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANDREW W. BUCHANAN, Avocat pour la demanderesse. Sept 24 25 - Oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans la propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut (dans l'Etat de la rue New Camp et Felicity Roads).

Edwin P. Muller vs. Charles F. McNeery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,485 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le sixième intérêt non divisé du défendeur, Charles F. McNeery, dans la propriété suivante décrite, à savoir: Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voles, privilèges et dépendances qui y ont été ou qui ont sous quelque rapport y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Etat No. 11, borné par les rues Ste-Marie, New Camp, Felicity, dans et Chestnut, cette ville, dans l'Etat No. 11, et deux sur un plan dressé par Pih et De Touilly, voyers, sous la date du 21 octobre 1885, et déposé pour référence au bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 47 dans le livre des plans No. 1. Les dits lots sont au moins et mesurent chacun vingt-sept pieds et deux pouces de face sur la rue Ste-Marie par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et situés derrière à une allée environ dix pieds de largeur, commune aux dits lots. Le sus-dit lot No. 1 forme le coin des rues Ste-Marie et Chestnut.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOS. A. CASEY, Avocat pour le demandeur. Sept 24 25 - Oct 1 8 15 22 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Walter Salann Sr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,555 — Division 8 — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter Salann Sr., décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des prétentions d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat. Oct 27 - Nov 4

Succession de Walter Salann Sr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,555 — Division 8 — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter Salann Sr., décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des prétentions d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat. Oct 27 - Nov 4

La jeune femme, réveillée de son évanouissement par cette voix alcohore, se souleva un peu et fit un faible mouvement, puis elle remua les lèvres, voulant expliquer la terreur qui la reprénaît. Elle ne put que murmurer; lui, c'est lui, et sa tête retomba en arrière.

—La Rougeauté se baissa. De ses bras robustes elle enleva de terre ce corps frêle qui s'abandonnait et, farouche, dit: —C'est l'assassin qui appelle; il vient pour achever sa victime.

Bravant l'espace, elle cria: "Tu ne l'auras pas, misérable!"

—Ajaja elle s'engageait dans le sombre escalier, lorsqu'elle réfléchit soudain: "non, pas par là, il y a une autre issue!"

III UNE ENQUETE NON JUDICIAIRE

Pendant que ces scènes dramatiques se passaient à Paris, Mme de Noyes et sa fille, ignorant à quels événements Gisèle était mêlée, avaient quitté leur château pour se rendre en Alsace.

Un mariage se présentait en effet pour Mireille, union qui paraissait remplir toutes les conditions d'âge, de naissance, de fortune qu'une mère soucieuse d'assurer le bonheur de son enfant pouvait désirer.

Mais avant de donner son consentement, la vicomtesse de Noyes avait tout à consulter Mme Van Hoken, la meilleure amie de sa famille.

Du reste, la charmante jeune fille ne

voulait pas se marier avant le printemps.

Elle hésitait encore et avait en rougissant que le comte de Nurban lui faisait un peu peur et lui paraissait bien sévère. Ce mari ne l'enthousiasmait pas.

—Venait-elle pas de dire avec une naïveté délicieuse: —Ce monsieur n'esquerra jamais père; son premier ne l'appellera tout de suite "bon papa".

Elle jouait à présent une polka enflammée tout en observant du coin de l'œil, sa mère, et Mme Van Hoken.

A un moment donné, croyant la minute favorable, elle plaqua un accord et se sauva.

Depuis le matin, la jeune fille rêvait cette fugue.

Ce vieux château de Luarem l'avait d'abord impressionnée... toujours des donjons et des hautes murailles. Puis, en furetant selon son habitude, elle avait découvert des merveilles.

Mais, en jeune fille élevée, connaissant les convenances, elle n'avait pas osé pousser très loin ses investigations.

Le moment était venu de s'emanciper. Du reste, elle en était sûre, ces dames n'avaient plus besoin d'elle, en liberté elle allait pouvoir examiner les coins et les recoins de cette demeure soignée.

Gracieusement, elle s'avança vers la douairière et, avec une petite mine d'enfant craintive:

—Madame, j'ai bien envie d'aller à